

Message d'Emeline

Voici le lien Vidéo du Flash Conso de 1min30, réalisée par l'association Familiale Douvraise (14), diffusée sur France 3 Basse Normandie. Cette vidéo inclut la présentation succincte de mon témoignage pour EMOV. (1ère diffusion : le samedi 16/01/2016 - 18h50; puis les deux samedis suivants).

Cette association environnementale mène des actions de sensibilisation, elle est localisée Douvres la Délivande, commune où sont scolarisés mes enfants, et où je vivais avant de déménager (domicile mitoyen).

Cette année, le sujet qu'elle traite est le sujet des ondes EM. Nous allons également faire une action collective anti-Linky prochainement. C'est à l'étude.

Cliquer sur la photo pour visionner la vidéo ou sinon cliquer sur ce lien : <https://youtu.be/qCTP7bxQ9wY> .

"Notre environnement nous expose à des champs électromagnétiques (EM) artificiels.

La Loi "Abeille" vise à limiter l'exposition aux ondes EM ; pourtant, le wifi est présent dans les lieux publics et les écoles, des compteurs communicants sont installés dans les habitations, tandis que les zones blanches et les cabines téléphoniques sont supprimées.

La vigilance doit être accrue pour les enfants et adolescents, dont le cerveau est en cours de développement. »

Bon visionnage